



Compte rendu de la réunion du 1 Décembre 2016

Les différents points abordés :

- 1) Bilan tournois Jeunes et Vétérans
- 2) Bilan trésorerie
- 3) Inauguration nouveau sol
- 4) Dossier subventions
- 5) Opération textile
- 6) Tournois sénior
- 7) Cadeau de Noël

1) Bilan tournoi jeunes et vétérans :

- Le tournoi a été une véritable réussite !! Pour ne pas dire victime de son succès !
- Pour les années suivantes voir pour limiter le nombre d'inscrit à environ 130 joueurs
- Suppression de la catégorie poussins.
- Limiter le nombre de sortant par poule => à préciser dans le règlement
- Ouvrir le tournoi au Juniors
- Buvette => Fidèle à sa réputation !!
 - Prévoir plus de panini et de crêpes
- Voir pour déplacer la buvette à l'entrée du gymnase
- Rachat d'un micro-onde

2) Bilan trésorerie :

- Fred a fait un bilan intermédiaire suite au tournoi.
- La trésorerie est quasiment au même niveau qu'à la fin de l'exercice 2015-2016

3) Inauguration du nouveau sol :

- Le sol du gymnase Pierre Dupuy a été rénové et suite à ça une inauguration aura lieu le 18 Janvier à 19h30
- Les responsables de la mairie seront donc conviés à cet événement !!

4) Dossier subvention :

- Il faut rendre le dossier rapidement (avant le 16 décembre dernier délai)
- Il faut justifier la subvention à l'aide des 20 ans du club (Cadeaux, évènements ...)

5) Opération textile

- Pour la prochaine opération, limiter le nombre de choix en polo.
- Reparler des polos durant la réunion sénior pour définir un modèle de polo « type »
- Voir avec Sébastien pour dessiner ce modèle type et se renseigner auprès de IZBAC pour la réalisation de celui-ci.

6) Tournoi sénior

- Rajouter SAINT JUNIEN sur la plaquette du tournoi.
- Faire des essais d'impression en noir et blanc pour voir le résultat.
- Tarif du tournoi :
 - 12€ => un tableau
 - 17€ => deux tableaux
- Offrir bière en fin de tournois aux derniers survivants !
- Pas de vente de bières !!!
- Réfléchir au cadeau des 20 ans pour chaque participant.

7) Cadeau de Noël

- Offrir des gourdes de sports aux licenciés => 500€